

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES – BUDGET FÉDÉRAL 2017

Mémoire du Réseau Trans-tech en collaboration avec la Fédération des cégeps

D'entrée de jeu, le Réseau Trans-tech veut confirmer son adhésion au mémoire déposé par Collèges et instituts Canada (CICan), en réponse à ces mêmes consultations prébudgétaires.

Le Réseau veut aussi présenter un projet qui peut très efficacement et à court terme aider les organisations canadiennes, dont les PME, à innover davantage dans tous les secteurs d'activité.

Réseau Trans-tech

Le Réseau Trans-tech regroupe les 49 centres collégiaux de transfert de technologie et de pratiques sociales novatrices (CCTT) répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Depuis 1983, les collèges ont développé des CCTT qui permettent de réaliser des activités de recherche appliquée, d'aide technique et de formation. Chaque centre se spécialise dans un domaine particulier allant des technologies manufacturières avancées à l'intégration des immigrants en passant par l'agriculture, la nordicité, les matériaux avancés, le secteur maritime et une multitude d'autres domaines associés aux grands enjeux sociaux et économiques de la société québécoise.

Les CCTT constituent un vaste réseau de 1 300 experts qui soutiennent les efforts d'innovation des entreprises. En 2013-2014, les CCTT ont réalisé 8 858 mandats d'innovation dans plus de 3 900 organisations dont 66 % étaient des PME.

Des bénéfices économiques démontrés

Des entreprises plus productives et plus innovantes représentent des atouts économiques de premier plan pour une société.

Au Québec en 2012-2013 ¹:

- La contribution des CCTT à l'augmentation de la profitabilité des entreprises et des organismes clients a permis de soutenir plus de 10 000 emplois et près de 1,3 milliard de dollars en valeur ajoutée annuelle dans l'économie du Québec ;
- Les dépenses des CCTT ont permis de générer plus de 66 millions de dollars en

¹ KPMG-SECOR, La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie, novembre 2014

valeur ajoutée au Québec et de générer des entrées fiscales et parafiscales de 18 millions de dollars pour le gouvernement du Québec et de 7 millions de dollars pour le gouvernement fédéral ;

- 93 % des clients estiment qu'ils ont amélioré leur capacité d'innovation grâce aux services reçus des CCTT, notamment par l'appropriation de nouvelles connaissances, de nouvelles expertises ou de savoir-faire ainsi que par l'amélioration des compétences du personnel.²

Au Canada, le CRSNG a créé depuis quelques années des Centres d'accès à la technologie (CAT) inspirés du modèle des CCTT. À ce jour, 14 CAT ont été créés dans les autres provinces canadiennes et 11 CCTT du Québec bénéficient des *Subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie* (ECAT) du *Programme d'innovation dans les collèges et la communauté* (ICC). Par ailleurs, le Réseau Trans-tech déplore l'absence de concours en 2016-2107 pour le volet ECAT.

Les CCTT et les CAT sont des organismes collégiaux à proximité du milieu avec lequel ils collaborent à des projets qui ont une incidence directe dans différents domaines. En innovation sociale par exemple, mentionnons l'autonomie des peuples autochtones, l'intégration des immigrants et l'intégration des personnes en situation de handicap. Du côté technologique, la robotisation, la connectivité dans le domaine manufacturier, les nouveaux produits, les nouvelles technologies et le commerce électronique sont autant de secteurs d'innovation investis par ces centres. Mentionnons également les secteurs de la santé, de l'énergie renouvelable, de l'agriculture, de l'aérospatiale et de l'exploitation minière, etc. On voit de plus en plus émerger la nécessité de considérer la dimension humaine dans les secteurs technologiques, d'où l'importance d'élaborer des projets intersectoriels « humain-technologie-santé ».

Par ailleurs, dans le cadre du *Programme d'innovation dans les collèges et la communauté* géré par le CRSNG, les collèges n'ont pas encore accès au *Fonds de soutien à la recherche*, de même que pour le programme pilote *Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges* du CRSH. Le Réseau Trans-tech et la Fédération des cégeps souhaitent que ce dernier programme pilote soit pérennisé avec certaines modifications en respect de la réalité de la recherche collégiale.

Recommandations :

Viser une meilleure reconnaissance du rôle des collèges dans l'accompagnement et l'intégration de l'innovation des organisations et des entreprises, dont les PME, notamment :

- Bonifier de façon continue le *Programme ECAT* ;
- Assurer un meilleur soutien financier aux collèges pour la recherche appliquée en partenariat avec le milieu tant en innovation sociale qu'en technologique ;
- Rendre possible le financement de projets intersectoriels entre les trois fonds de recherche fédéraux que sont le CRSNG, le CRSH et l'IRSC ;

² Ministère des Finances et de l'Économie, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Rapport d'évaluation de la performance du dispositif des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), mai 2013

- Rendre admissibles au *Fonds de soutien à la recherche* le *Programme Innovation dans les collèges et les communautés* du CRSNG de même que le *Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges* du CRSH ;
- Pérenniser le *Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges* du CRSH, avec certaines modifications en respect de la réalité de la recherche collégiale.

Développement d'une nouvelle offre de services complémentaires pour accompagner les entreprises dans la transformation de l'économie

Au cours de la dernière année, les membres du Réseau Trans-tech ont amorcé une réflexion sur les défis posés par l'évolution des besoins de leurs clients, les capacités actuelles des CCTT et les moyens requis à mettre en place au cours des cinq prochaines années.

Les sociétés doivent s'adapter rapidement à une économie en mutation. Il s'agit d'un défi transformationnel incontournable auquel doivent faire face les pays industrialisés. Pour opérer rapidement ce changement, il devient primordial de déployer dès aujourd'hui des ressources compétentes et très opérationnelles de façon systématique, coordonnée et organisée sur l'ensemble du territoire.

C'est à ce changement de culture d'innovation que veulent participer les CCTT. Les actifs de compétences des CCTT, tant dans les secteurs technologiques qu'en matière de pratiques sociales novatrices, leur proximité avec le milieu ainsi que le lien privilégié qu'entretiennent les départements de formation technique des cégeps et les entreprises, font des CCTT des acteurs de premier choix pour accompagner le milieu, dont les PME, dans l'intégration accélérée de l'innovation.

Projet développé par le Réseau des CCTT

Dispositif intégré d'accompagnement des entreprises et des organisations dans une économie en mutation - Vers une économie mondialement connectée et plus sobre en carbone

Ce projet comporte 6 volets :

Accompagnement de l'entreprise, de la conception à la mise en marché, dans une vision intégrée, globale, pluridisciplinaire et stratégique de l'innovation :

- Intégration de tous les experts de la chaîne de valorisation du concept, soit du développement du projet à l'arrimage aux besoins des clients (design thinking), en passant par la mise en marché et le financement ;
- Développement de programmes d'innovation plutôt que de projets isolés et à la pièce.

Arrimage de projets mobilisateurs sectoriels ou régionaux dans une approche collaborative :

- Arrimage entre plusieurs acteurs sectoriels ou régionaux de façon à accéder à un positionnement stratégique et à une reconnaissance large, impossible à atteindre par une seule entreprise (filères industrielles, projets précompétitifs, masses critiques permettant des retombées économiques d'envergure, etc.).

Formation de la main-d'oeuvre et adéquation de la formation avec les besoins des marchés :

- Développement d'une plus grande synergie entre le milieu de l'éducation et les entreprises ;
- Soutien à l'élaboration de nouvelles stratégies de développement de contenu et transmission de savoir aux étudiants afin qu'ils se perçoivent et deviennent des vecteurs d'innovation et de changement dans les entreprises.

Soutien dans l'intégration de nouvelles approches de développement durable, dans les technologies propres et dans les nouvelles tendances : bioéconomie, économie de proximité, économie circulaire, etc. :

- Accompagnement des entreprises et des organisations dans leur appropriation de façons de faire plus respectueuses de l'environnement, notamment dans les domaines du développement durable, de la chimie verte, des biotechnologies, des bioproduits, des biocarburants et des énergies renouvelables telles que la biomasse agroforestière et l'éolien.

Soutien dans l'intégration de meilleures pratiques technologiques et numériques :

- Accompagnement afin d'améliorer tant la productivité que les ventes ;
- Implantation des nouvelles technologies de fabrication additive, des objets connectés, des espaces cyber-physiques, des industries 4.0, etc. ;
- Optimisation des processus internes, des systèmes de traitement des données et, potentiellement, de l'ensemble des façons de faire.

Soutien au positionnement international des entreprises :

- Implantation de pratiques qui tiennent compte des nouveaux paradigmes : les marchés sont internationaux et ouverts, mais la concurrence l'est aussi (meilleures pratiques d'analyses de la compétition et de validation des marchés, nouvelles approches de commercialisation, notamment par le commerce électronique, etc.).

Ce projet présenté au gouvernement du Québec a suscité beaucoup d'intérêt. Une enveloppe 16 M\$ sur trois ans a été consentie en mars dernier lors du budget provincial au Réseau des CCTT pour procéder graduellement à l'implantation du Projet en commençant par le volet *Accompagnement de l'entreprise de la conception à la mise en marché dans une vision intégrée, globale, pluridisciplinaire et stratégique de l'innovation.*

Le Canada a besoin de dispositifs dédiés à l'adaptation de son économie à l'économie du savoir. Ce nouveau modèle d'accompagnement se fait en collaboration avec des partenaires experts (PARI-CNRC, DEC, BDC, Emploi Québec³, etc.) pour chacune des différentes composantes du processus d'innovation (financement, ressources humaines, expertises techniques et numériques, développement durable, exportation, etc.). Ce modèle peut s'appliquer avec beaucoup d'efficacité aux bénéficiaires des entreprises, à tous les CAT et collèges du Canada.

Recommandation :

L'accompagnement des entreprises et des organisations devient crucial et il faut accélérer la transformation du tissu économique et sa mise en réseau. Pour ce faire, les CCTT, les CAT et leurs collèges sont les intervenants les mieux placés. Reconnaître les CCTT et les CAT comme la porte d'entrée reconnue de l'innovation est une prémisses, un message essentiel que l'État doit transmettre par des actions concrètes à mettre en place dès maintenant notamment par du financement pour soutenir l'implantation de ce nouveau modèle d'intervention.

Personne ressource :
Claire Boulé, téléphone : 418 653-6763
cboule@reseautranstech.qc.ca

³ PARI-CRNC : Programme d'aide à la recherche et à l'innovation du Conseil national de la recherche du Canada
DEC : Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
BDC : Banque de développement économique du Canada